

# FORMATION EN DISTANCIEL



## FORMATION RSSI / SSI

VERSION 3

Porter la SSI et la conformité numérique : technicité et savoir-faire



EVOLUTIVE 2020-2021



Association Pour la Sécurité des SI de Santé

# INTRODUCTION

« La Formation RSSI / SSI Santé - Version 3 - Porter la SSI et la conformité numérique : technicité et savoir-faire » est une formation spécialement conçue pour les professionnels de santé en charge de la sécurité des SI. D'une durée de 2 jours, son contenu est inédit et propose un 360° sur la SSI Santé.

C'est en 2013 que la première formation est conçue. Le Programme Hôpital Numérique est lancé et il s'agit alors de proposer un tour d'horizon des fondamentaux. PSSI-MCAS, Référentiels et Guides de la PGSSI-S de l'ANS, PSSI d'établissement, documents, processus SSI et analyses de risques sont au programme. En 2016, la formation évolue (Version 2), exigeant de maîtriser le socle de base de la SSI et se concentrant sur les impacts de la réforme des GHT. Gouvernance de la SSI, rôles et responsabilités des acteurs, modalités de sensibilisations des métiers et décryptage des nombreuses réglementations, dont l'instruction 309 et le RGPD, ont constitué le squelette de cette saison 2, dont la dernière session a été délivrée en décembre 2018 à Paris.

Le nouvel opus, la « saison 3 », propose un détail des prérequis du Programme HOP'EN, un 360° sur l'ensemble des exigences réglementaires et ministérielles (PSSI MCAS et PGSSI-S, RGPD et directive NIS), un zoom sur la certification HDS, ses référentiels et les normes associées (ISO 27001, ISO 27018, ISO 20000), la réalisation, en groupe, d'un plan de sécurité sur 12 mois et l'animation d'un Comité de sécurité, composé du top management, un atelier homologation de sécurité sur une solution de prise de rendez-vous Patients. Une place importante est donnée à la façon d'être et de piloter la SSI en environnement complexe. Le nombre limité de participants permet une bonne interactivité et les partages et retours d'expériences sont favorisés.

Enfin, et c'est une tradition, la formation comporte un volet « actualité », qui recense les chiffres, les tendances, les productions, les événements et incidents récents liés à la cybersécurité de l'écosystème de santé. Une analyse du développement et du déploiement très rapide des technologies d'intelligence artificielle, de machine learning et de big data, portés pour partie par l'IoT, les apps et associés aux progiciels métiers, est proposée. Autour de cas concrets, les implications en termes de sécurité et d'évolution des modèles de gouvernance associés sont abordées et débattues.



## Avertissement :

le découpage des séquences est donné à titre indicatif, la durée effective de celles-ci s'adaptant aux attentes du Groupe.



## Evolutivité de la formation :

les présentations sont mises à jour de façon régulière, collant à l'actualité réglementaire, à l'actualité concernant la cybersécurité de l'écosystème de santé et aux évolutions des attentes des professionnels.



## Adaptabilité :

Cette nouvelle formation est également adaptée pour les professionnels n'ayant pas assisté aux formations V1 et V2.





- 4 séquences de 3h30
- 1 séquence juridique avec un avocat spécialisé
- Présentations, documents et outils présentés remis aux participants en format numérique
- Durée : 14h00

- Evaluation fonctionnelle de 10 questions ouvertes et évaluation qualitative en fin de formation
- Modalités de déroulement : A distance - Connexion en ligne via la plateforme TEAMS

## PRÉREQUIS

- Objectifs Hôpital Numérique atteints
- Fonction RSSI ou référent SSI active
- Bon niveau de connaissance de l'environnement national
- PSSI opérationnelle ou en cours de mise en œuvre



## PUBLIC

- DSI
- RSSI
- Référents SSI
- Directeurs Adjoints
- Gestionnaires de Risques
- Chefs de Projets SSI
- Ingénieurs et Techniciens SSI
- Médecins DIM

## TARIFS

### NON ADHERENT

- 1 250 € HT/personne

### ADHÉRENT

- 1 100 € HT/personne

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les nouveaux guides et référentiels des acteurs de la SSI santé : DGOS, ANS, PGSSI-S, Ministère, ANSSI, HAS
- Comprendre, analyser et mettre en œuvre les prérequis du programme HOP'EN
- Adapter la politique de sécurité (PSSI) aux nouveaux contextes (GHT, groupements privés, usages d'un SI de territoire, environnements coopératifs)
- Connaître les fondamentaux juridiques : Règlement Général sur la Protection des Données, Loi Touraine, relations avec les prestataires, hébergement des données de santé, opposabilité des référentiels régaliens, usages des technologies numériques
- Communiquer de façon contextuelle et adaptée les enjeux de la SSI aux différentes forces en présence : direction, corps médical, personnel soignant, administratif et technique
- Manager la sécurité : piloter le Comité de Sécurité, piloter les analyses de risques, piloter le programme de sécurité, piloter la gestion des incidents de sécurité
- Mettre en œuvre le processus d'homologation de sécurité
- Aborder les enjeux liés aux IA, aux big data, aux machines learning et aux cloud computing

# PROGRAMME DE FORMATION

2 jours : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00



## JOUR 1 CYBERSÉCURITÉ SANTÉ - ACTUALITÉS - RÉGLEMENTAIRE - PROGRAMME HOP'EN - 7H00



9h00	<b>Accueil - Présentation de l'organisation des séquences - Tour de table</b>
9h15	<b>Actualité 2019 et 2020 de la cyber insécurité numérique Santé</b> Principales menaces sur les SI de Santé : malwares, attaques DDOS, phishing, chantages à la diffusion de données, escroqueries « low cost » <b>Sécurité des Technologies Numériques de Santé et des SI de Santé : actualité et prospective - IA, Big datas Santé, Learning Machines, Santé connectée, Internet des Objets</b>
11h00	<b>Réglementations, obligations et bonnes pratiques - 1</b> <b>Programme HOP'EN</b> : les nouveaux enjeux de la SSI - Description des prérequis <b>Instruction 309</b> - PSSI-MCAS - PSSI des ES et documents fondateurs associés
12h30	Déjeuner et pause
13h30	<b>Réglementations, obligations et bonnes pratiques - 2</b> <b>Doctrine technique du numérique en santé</b> - Analyse des enjeux SSI <b>Certification des SIH</b> - Actualité <b>PGSSI-S de l'ANS</b> - Référentiels et Guides <b>Analyses de risques des SI</b> - ADR multi entités <b>Directive NIS</b> applicable aux OSE Santé <b>RGPD</b> - Impact global sur les structures de Santé - Rôle et responsabilités du DPO et du RSSI
17h00	Fin

# PROGRAMME DE FORMATION



## JOUR 2

### MAÎTRISE TECHNIQUE ET HUMAINE DE LA SSI SANTÉ - 7H00

9h00	<p><b>Management de la SSI Santé</b></p> <p><b>La gestion des incidents de sécurité</b></p> <p><b>Les indicateurs de sécurité - Convergence des indicateurs HNUM, HOP'EN</b></p> <p><b>SOC, SIEM - Outils internes et outils externes</b> - Indicateurs techniques, indicateurs fonctionnels - Analyses comportementales</p> <p><b>Intégration de la SSI dans les projets SI, biomédicaux et de transformation numérique</b></p> <p>Les politiques (la doctrine) : politique d'habilitation, politique d'identification, politique d'authentification, politique anti-malware, politique de maintien en condition opérationnelle des actifs numériques, politique de nomadisme...</p> <p><b>Les procédures (la mise en œuvre opérationnelle)</b> : procédures techniques, procédures d'organisation</p> <p><b>Hébergement de données de santé à caractère personnel et Certification HDS</b></p> <p>La norme ISO 27001 : overview - La famille ISO 27X et ISO 20000</p> <p><b>Obligations à venir concernant le MCO, le Médicosocial, le Secteur Privé et la Médecine de Ville - Cloud et SaaS</b></p> <p><b>- Analyse stratégique et prospective.</b></p> <p><b>L'homologation sécurité des projets</b></p>
12h30	Déjeuner et pause
13h30	<p><b>Assurer la maîtrise du plan d'action SSI (ou SDSSI)</b></p> <p><b>Quels outils utiliser ?</b></p> <p>Cartographies techniques et fonctionnelles, cartographie des risques, cartographie des projets et de leur volet SSI, cartographie des traitements de données à caractère personnel</p> <p>Analyses des risques</p> <p>Politiques - Procédures - Documents - Processus - Instructions</p> <p>Plan de production interne / externe / mixte</p>
16h00	<p>Focus spécifique sur les <b>conséquences de la crise sanitaire</b> sur les organisations et sur les politiques de sécurité <b>ainsi que sur les évolutions des pratiques et leurs impacts sur les analyses de risques et de certains processus.</b></p>
16h45	<p><b>Questionnaires d'évaluation</b></p> <p>QCM d'évaluation de la qualité et des acquis de la formation et remise des attestations de participation</p>
17h00	Fin



# CONTACTEZ-NOUS

## EXPERTS FORMATEURS



Président Fondateur de l'APSSIS

Directeur-Associé/Consultant-Expert, WELIOM

Ingénieur ESIEA et titulaire d'un Master en Management (Economie, Droit, Analyse financière), **Vincent TRELY** exerce dans la banque / assurance (MMA, AXA, DEUTSCHE BANK), puis dans l'industrie de pointe, en tant que RSSI et DSI. Il rejoint le Centre Hospitalier du Mans en 2007 en tant que DSIO, RSSI et Directeur des Plateaux Techniques. Il participe aux travaux nationaux sur la SSI Santé. Expert sécurité des SI, de 2012 à 2020, il exerce en tant que Conseil auprès des Etablissements de Santé publics et privés, des GCS, GHT et ARS, via son Cabinet spécialisé puis intègre le cabinet de conseil, WELIOM, en mars 2020 en tant que Directeur-associé/consultant-expert. Vincent TRELY crée, en 2010, l'APSSIS (Association pour la Promotion

de la Sécurité des Systèmes d'Information de Santé) et le Congrès National SSI Santé du Mans, devenu incontournable, réunissant chaque année 150 experts durant 3 jours de conférences et d'échanges intensifs. Enseignant depuis plus de 15 ans dans différentes écoles et universités, conférencier apprécié, Vincent TRELY écrit de nombreux articles dans la presse spécialisée et intervient lors de colloques sur le numérique en santé, les objets communicants et la sécurité de l'information.

Vice-président de l'APSSIS, **Maître Omar YAHIA**, avocat au barreau de Paris, s'est très tôt spécialisé en droit de la santé (droit hospitalier, droit médical et droit pharmaceutique). Il conseille, représente et défend les intérêts des établissements de santé, des professionnels de santé et des opérateurs prestataires. Formateur, chroniqueur et consultant, Maître YAHIA intervient tant en conseil qu'en contentieux, en droit de la santé numérique (télémédecine, e-santé, LAP / LAD), droit financier et en ressources humaines.



« Le contenu de la formation avec des exemples de terrain. Le recul de l'intervenant et sa neutralité. » (GIP SILPC)

« Richesse de l'information, qualité de la présentation et du formateur. » (ARS Hauts-de-France)

« L'ensemble de la formation était intéressant, motivante. Le contenu est adapté aux situations que nous vivons au quotidien, actualisé selon les actualités. » (GHT Les Collines de Normandie)

« Synthèse de documentation réglementaire du canevas de la SSI menée par un expert en la matière, pédagogue, clair, avant-gardiste. » (Clinalliance)

« Très intéressant ! Formation à conseiller. Devrait être obligatoire pour tous les RSSI ! » (LNA Santé)

## INSCRIPTION

Pour vous inscrire à la formation, contacter : [secrtaire@apssis.com](mailto:secrtaire@apssis.com) ou le 06 29 36 59 95.

Une Convention de formation sera établie entre l'APSSIS et votre établissement ou société.

Lieu et date des formations, voir notre site : 



SIREN : 528 297 344 - SIRET 528 297 344 00012

Association n°W722001434 créée le 05/08/2010 Préfecture de la Sarthe - Siège Social : 84 rue du Luat 72160 DUNEAU  
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 52 72 01360 72 auprès du Préfet de Région Pays de Loire

N° de TVA intracommunautaire : FR23528297344

Id.DD : 0043867

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## FORMATION RSSI / SSI SANTÉ - VERSION 3

A remplir par vos soins selon le calendrier disponible sur notre site

Formation à distance

Date retenue : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Etablissement : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville et Code Postal : \_\_\_\_\_

Adhérent (e) de l'APSSIS: oui      non

L'Association doit vous fournir :

Une facture à l'adresse mentionnée

Une facture à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_

Un document d'émargement / Élément de preuve de connection

Une convention de formation

Autres documents : \_\_\_\_\_

Commentaire :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Renvoyez votre inscription à APSSIS - 84 rue du Luart - 72160 DUNEAU  
ou par email sur [secretaire@apssis.com](mailto:secretaire@apssis.com)

